



Service de l'urbanisme

## CAMPAGNE DES CEDRES \_ RESTITUTION DE LA BALADE COMMENTEE\_10.11.2021

### QUESTIONS / REPONSES SUR LE PROJET

#### 1. Quel horizon de démolition et construction des bâtiments du site ?

*Réponse par : les propriétaires fonciers : Etat de Vaud + Vaudoise Assurance*

- *Elaboration du PA : 2021-2024 (mise en vigueur d'ici 3 ans – 2024)*

- *Premières démolitions et constructions :*

> *Etat Vaud : 4-5 ans après l'entrée en force du PA (2029) et suite des constructions durant environ 15 ans (2039)*

> *Vaudoise Assurances : dans 4-5 ans (2026) et suite des constructions durant environ 10 ans (2036)*

- *Phase des constructions / surélévations en cours d'étude*

#### 2. Quelle appropriation du parc sera possible ?

*Réponse par : SPADOM (Service Parcs et Domaines de la Ville de Lausanne)*

*Le Parc a une vocation paysagère et de détente. Avec la restitution du cœur de la campagne et les nombreux usagers, l'appropriation principale sera la balade, le repos et la prise de repas en extérieur. En dehors des heures de travail, ce type d'appropriation va perdurer avec les riverains. Ces qualités d'usages sont particulièrement complémentaires aux parcs environnants: Place de Milan avec les jeux et les grands espaces ouverts et plat et les rives du Lac avec les nombreuses possibilités sportives.*

*Des lieux pour s'asseoir pourront être proposés le long des cheminements piétons principaux, afin que les usagers puissent passer du temps dans le parc.*

#### 3. Quel avenir pour le stationnement sur le site ?

*Réponse par : Bureau Urbaplan, mandataire urbaniste*

*Le Plan Climat Lausannois précise qu'il faut diminuer au maximum le stationnement en surface et réserver prioritairement le stationnement aux parkings en ouvrage existants. L'objectif est in fine d'augmenter la surface perméable des sols, de pouvoir planter des arbres, mieux gérer les eaux pluviales, etc.*

*La situation de Campagne des Cèdres implique une réduction de 80% des besoins en stationnement (bonne desserte transports publics, etc).*

*Suppression des places de parcs extérieures : au-dessus des terrains de sports, au Nord avec réaménagement de l'accès à l'Aula des Cèdres, places entre GAP et IMD.*

*Maintien de l'offre dans les parkings souterrains existants + création éventuelle d'un parking souterrain dans le nouveau bâtiment HEP (à confirmer par le Canton).*

*Conclusion : il y a actuellement 2 fois trop de places de parc sur le site. Les besoins futurs étant moins importants que les places existantes actuellement, la moitié des places seront supprimés dans le futur PA (Offre actuelle = 440 places / Besoins actuels VSS = 200 places / Offre future : 260 places)*

*Les stationnements vélos seront prévus dans le cadre des planifications.*



## 4. Quelle gestion et entretien du parc seront envisagés ?

Réponse par : SPADOM

Comme l'ensemble des espaces verts lausannois, la campagne des cèdres est et restera entretenue de manière la plus écologique possible sans produit de synthèse et en favorisant au maximum la nature en ville. L'intensité de l'entretien se fait en fonction des zones afin de permettre les usages, de favoriser la nature et la biodiversité tout en optimisant les ressources nécessaires à l'entretien.

Une majorité des zones seront entretenues de manière régulière (tonte) pour permettre son appropriation par les usagers.

## 5. Quelle place pour les activités sportives (intérieures et extérieures) ?

Réponse par : SPADOM + Etat de Vaud

La restitution du cœur de la campagne engendrera la perte des terrains de sport existants. La topographie n'est pas propice au maintien de terrains de sport à proprement parler (yc terrain multisport évoqué en balade). Cependant des aménagements de plus petite échelle favorisant le mouvement sous d'autres formes sont possibles. La question des terrains de sport doit se prendre dans un contexte plus large avec les offres complémentaires à la Place de Milan et sur le Parc des Rives du Lac.

Pour les sports Indoor, le souhait de l'accès aux équipements sportifs sera facilité et pris en considération par le Canton, ça paraît possible. Actuellement par exemple la salle de sport de la HEP est mise à disposition du Luc Volley (cf la création d'une piscine pour la HEP reste à confirmer).

## 6. Quel usage des vergers sera possible ?

Réponse par : SPADOM

Le mode de gestion des vergers reste à définir. Selon la pratique lausannoise, les partenariats avec les associations de quartiers ou d'autres acteurs de la société civile sont toujours positifs pour la valorisation des fruits. SPADOM rappelle que la culture restera toujours exempte de produits phytosanitaires de synthèse.

## 7. Quelles mesures pour améliorer le sentiment de sécurité sur le site ?

Réponse par : SPADOM

Le sentiment d'insécurité est notamment lié à l'absence d'éclairage à certains endroits la nuit. Dans le cadre de la requalification du parc ce point pourrait être étudié davantage, pour proposer quelques cheminements piétons éclairés. L'ensemble du parc ne pourrait néanmoins pas être éclairé pour des questions de pollution lumineuse et de préservation de la biodiversité. Nous devons définir un maillage piéton avec une hiérarchisation des cheminements primaires et secondaires dans le PA, ce qui servira de base pour proposer un accompagnement sécuritaire.

## 8. Quelle valorisation des espaces ouverts pour la biodiversité ?

Réponse par : Bureau Jean Jacques Borgeaud, mandataire architecte-paysagiste

Maillage :

- Epaissir le front arboré le long de l'Avenue de cour en contact avec Place de Milan-Montriond
- Assurer une coulée verte en Y d'amont en aval renforçant le maillage coteau-lac
- Créer un massif forestier compact et d'un seul tenant dans le prolongement des boisés existants
- Développer un continuum forêt-lisière étagée-ourlet herbacé-vergers-prairie



## Milieux et espèces cibles :

- Orienter les aménagements vers les milieux secs/maigres -sous-réseau milieux secs-
- Cibler les espèces appartenant à l'avifaune et aux invertébrés volants

## Aménagements :

- Développer des prairies de source locale, structurées par des vergers, des murs de pierres sèches accompagnés de surfaces rudérales
- Arborisation structurante d'essences adaptées au climat

## Gestion des eaux météoriques :

- Diminuer les surfaces imperméabilisées
- Considérer l'eau comme ressource pour le site
- Noue paysagère en aval du site

## Toitures végétalisées :

- Rétention d'eau, végétation extensive, mosaïque de substrats pauvres et graveleux hétérogènes

## **9. Quid de la dioxine dans le Parc ?**

**Réponse par : Bureau Impact-Concept, mandataire environnement**

Sur la base d'analyses des sols, dont un échantillon a été prélevé dans le périmètre de la Campagne des Cèdres (36 ng/kg), une modélisation des concentrations potentielles en dioxines-furanes dans les sols a été réalisée. Une carte de synthèse est consultable sur le guichet cartographique cantonal ([vd.ch/sols-dioxine](http://vd.ch/sols-dioxine)), avec des recommandations sanitaires associées.

De manière générale, la concentration attendue sur le site se situe entre 20 et 50 ng/kg, classe dans laquelle les recommandations sont les suivantes :

### **Recommandations générales**

- ne pas manger de la terre (porter une attention particulière aux enfants en bas âge, en raison du réflexe main-bouche) ;
- se laver les mains après avoir manipulé de la terre et en rentrant d'une activité à l'extérieur ;
- laver les fruits et les légumes provenant des jardins ;
- dans les jardins et parcs, enherber/végétaliser au maximum les surfaces de terre pour éviter de laisser des zones de sol nu accessibles aux enfants.

### **Pour les détenteurs de poules**

- limiter la consommation des œufs (en moyenne maximum 1 œuf par personne et par semaine) ;
- ne pas offrir ou vendre les œufs (consommation uniquement privée) ;
- ne pas consommer la viande des poules.

### **Pour les détenteurs de jardins potagers**

- limiter la consommation des cucurbitacées cultivées sur ces sols (en moyenne maximum 100g de légumes par personne et par semaine) ;
- les autres légumes et les fruits peuvent être consommés sans restriction.